

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	PSY2055 EH
<b>Titre long</b>	Psychologie de la perception
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2021
<b>Horaire et local</b>	Vendredis 9h00 à 12h00 - Local 198, <b>Stade d'hiver</b> (CEPSUM, 2050 Edouard-Montpetit)
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations.
<b>Préalables</b>	PSY1006
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Martin Arguin, Ph.D. ; Professeur titulaire 
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:Martin.argin@umontreal.ca">Martin.argin@umontreal.ca</a> <a href="https://www.neurocognitionvisionlab.org/">https://www.neurocognitionvisionlab.org/</a>

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	À déterminer
<b>Coordonnées</b>	À déterminer
<b>Disponibilités</b>	En personne (présentiel ou via vidéo) : Sur rendez-vous via le forum destiné aux consultations en tout temps <b>jusqu'à 16h00 la veille d'un examen.</b>

## ► Apprentissages visés

Objectifs généraux	
Acquisition des principes fondamentaux déterminant l'encodage et le traitement de l'information sensorielle. Familiarisation avec les méthodes d'étude de la perception et avec les théories actuelles. Acquisition des connaissances de base pertinentes à la perception des différentes propriétés de la stimulation visuelle et au fonctionnement des systèmes auditif et tactile.	

### Formule pédagogique

Cours magistraux en présentiel et consultations hors classe avec l'auxiliaire à l'enseignement. Les présentations en classe seront généralement accompagnées de plusieurs démonstrations. Il est vivement recommandé de faire les lectures proposées pour chaque cours avant la tenue du cours.

### Évaluations

Deux examens à court développement. L'intra compte pour 50% et l'examen final pour 50% de la note finale. L'examen final n'est pas cumulatif.

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
3 septembre	Présentation du plan de cours. Pourquoi étudier la perception? Approches pour l'étude de la perception. Fondements psychophysiques.		p. 2-20 de Wolfe et al. (voir plus bas; toutes les lectures recommandées sont tirées de ce volume)
10 septembre	Bases physiologiques de la perception. Anatomie et physiologie oculaire.		p. 20-28, 32-46
17 septembre	Interactions <b>neuronales et traitement de l'information</b> . Champs récepteurs dans le système visuel.		p. 47-53, 56-67, 75-78, 81-87
24 septembre	Organisation fonctionnelle du système visuel.		p. 68-74, 78-81, 92-100
1 octobre	Perception et reconnaissance des objets.		p. 100-127
8 octobre	Perception de la couleur.		p. 130-162
15 octobre		Examen intra	
29 octobre	Perception de la profondeur et de la taille.		p. 166-201
5 novembre	Attention visuelle.		p. 210-245
12 novembre	Perception du mouvement.		p. 248-269
19 novembre	Audition : Stimulus, anatomie et physiologie, perception des hauteurs.		p. 274-297
26 novembre	Audition : Localisation sonore, analyse de scènes auditives.		p. 304-331
3 décembre	Perception cutanée.		p. 406-442
10 décembre		Examen final	

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Choix multiples (50 questions)		15 octobre	50% de la note finale.
Choix multiples (50 questions)		10 décembre	50% de la note finale.

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant qui s'absente à un examen doit apporter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence.  
Une absence justifiée à l'examen Intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.  
L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant

**Dépôt des travaux** n/a

**Matériel autorisé** Aucun

**Matière sujette à examen** Contenu abordé dans les prestations en classe, exclusivement.

**Seuil de réussite exigé** 50%

## Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2021-09-21

**Date limite d'abandon** 2021-11-05

**Évaluation de l'enseignement** Dates à déterminer

**Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.**

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), l'enseignant(e) peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** SVP prenez des notes !

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) fortement recommandées

**Documents** J. M. Wolfe et al. (2021). Sensation and Perception 6th Edition. Oxford University Press. (disponible à la **Librairie de l'Université, Pav. Roger-Gaudry** ou sur Oxford Learning Link -- <https://learninglink.oup.com/> ou sur Red Shelf -- <https://www.redshelf.com/>). Tout le reste de la documentation requise sera sur <https://studium.umontreal.ca/>

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** Wolfe et al. (2021) – Bibliothèque ÉPC

**Équipement (matériel)** Ce qu'il vous faut pour prendre des notes.

### Ressources complémentaires

**Documents** n/a

**Sites Internet** n/a

**Guides** n/a

**Autres** n/a

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

## Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

[www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

### GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.